

## L'autre coût des smartphones et ordinateurs : l'Onu tire la sonnette d'alarme sur les dégâts causés par les déchets électroniques



Un rapport de l'ONU vient de tomber, conclusion les déchets nous envahissent. Ainsi, rien qu'en 2014 nous avons produit 46 millions de tonnes de déchets au niveau. L'urgence est au changement d'attitude!

Avec Francis  
Demoz

**Atlantico : Un rapport de l'ONU a récemment été publié sur le thème des déchets électroniques. Au niveau mondial, les déchets électroniques représentent 46 millions de tonnes. Quelle évolution a-t-on pu constater sur leur quantité, et savons-nous les traiter convenablement ?**

**Francis Demoz :** Les e-déchets ne sont pas des déchets comme les autres. Leur empreinte environnementale est particulièrement forte et leur volume croit deux fois plus vite. En 2014, les déchets électriques et électroniques ont donc représenté un nouveau record historique, ils se sont élevés, selon le rapport de l'Université des Nations Unies, à 41.8 millions de tonnes, contre 39,8 millions de tonnes en 2013. Autrement dit, la planète rejette 75 tonnes de déchets électroniques par minute! Ces déchets qualifiés d'e-déchets sont en fait de natures très diverses. 60% des déchets retrouvés correspondent à des équipements de cuisine ou de salle de (lave-linges, fours à micro-ondes, réfrigérateurs). D'autres, de tailles plus petites, comme les téléphones portables, les ordinateurs portables, ou encore les imprimantes, représentent 7% des déchets produits.

De nombreux facteurs expliquent cette hausse rapide et inquiétante du nombre d'e-déchets. La vraie problématique est celle de leur durée de vie, trop courte : leur temps d'utilisation réduit toujours plus. On assiste en fait à une obsolescence généralisée et accélérée, tant de la part des producteurs (qui proposent des produits destinés à ne pas durer) que des usagers qui, pris dans une folle course à la consommation, éprouvent le besoin d'en changer très rapidement. Face aux innovations technologiques attendues, (on estime, par exemple, que le nombre d'objets connectés à travers le monde pourrait atteindre les 89 milliards en 2020), le volume de déchets électroniques devrait donc continuer de croître de manière vertigineuse pour atteindre les 50 millions de tonnes en 2018. Sauf à changer nos comportements, l'enjeu est celui du recyclage.

**La plupart des déchets cités par le rapport (téléphones, ordinateurs, imprimantes, machine à laver..) sont tout à fait recyclables. Comment se fait-il qu'on en arrive à un tel gaspillage ?**

Le recyclage est tout simplement insuffisant et peu efficace. Selon ce rapport, un sixième seulement de ces e-déchets est recyclé. Pourtant ces déchets sont autant de ressources. Ils contiennent en effet de nombreux matériaux réutilisables tel que l'or, l'argent ou

---

l'aluminium. L'ONU estime que tous ces appareils mis à la poubelle en 2014, contenaient pour 48,4 milliards d'euros de matériaux réutilisables. La chaîne du recyclage est elle même très complexe et dépend beaucoup des lois en vigueur sur un territoire donné. En fait, une grande majorité de ces déchets disparaissent des circuits officiels de recyclage. Ils échouent illégalement dans les pays en voie de développement, qui tentent de les recycler, sans véritable expertise face aux risques sanitaires et environnementaux qu'ils comportent. Il est donc urgent de développer de véritables stratégies de valorisation des déchets.

**Si l'ONU tire la sonnette d'alarme on image que c'est parce que ces déchets sont polluants. A quel point ? Représentent-ils un "danger" pour l'environnement ?**

Ces déchets sont intrinsèquement toxiques car ils contiennent des composants dangereux comme le mercure, le cadmium ou le chrome. Les 41.8 millions de tonnes de déchets comptabilisés en 2014, contenaient aussi 2,2 millions de tonnes de composants néfastes pour l'environnement. Ce sont surtout les produits chimiques contenus à l'intérieur des batteries qui posent problème. Ils sont difficiles à atteindre, mais amoncelés dans une décharge, les eaux de pluie, les distillent peu à peu dans l'environnement. Ils polluent donc directement les sols, mais petit à petit se diffusent également dans les cours d'eau. Les déchets doivent être gérés avec attention, y compris dans leur phase de recyclage, car ils peuvent être aussi nocifs pour la santé. Avant même d'être jetés, ces équipements ont, de toutes les manières, une empreinte environnementale forte, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie, en raison des importantes quantités de ressources et de métaux qu'ils nécessitent.

**Comment se fait-il que le gaspillage des ménages soit tel, alors qu'un certain nombre de lois encadrent ce type de gaspillages ? Quels solutions peut-on entrevoir pour y mettre un terme ?**

Mais qui peut dire précisément où déposer un vieil ordinateur ? Les dispositifs en place sont peu lisibles, et les opportunités de recyclage mal connu. Les pouvoirs publics ont devant eux un chantier colossal.

L'une des solutions, passe par l'accélération du développement de l'économie circulaire qui, seule permettra de donner une seconde vie à ces déchets. Il faut considérer le produit dans une approche globale dans toutes les étapes de sa vie, le recyclage du produit doit être conçu dès sa conception, pour que les déchets deviennent ensuite des ressources comme les autres.

L'autre solution, repose sur le changement indispensable de nos comportements. Est-on prêt à utiliser un produit plus longtemps ? Est-on prêt à le réparer, plutôt que de le jeter ? Nous sommes sans doute au cœur de ce changement de paradigme. L'émergence de la société dite collaborative, ou de partage, rendue possible par la révolution numérique donne, en ce sens, de nombreux signes positifs. Un nouveau type de consommateur est en train de naître. Ultra connecté et responsable, il prône des modèles de consommation où l'usage prime sur la propriété, il fréquente les Fab labs, dans lesquels il va réparer son produit électronique pour l'utiliser plus longtemps, il défend la co-créativité à travers des plateformes de libre design et d'open source. Adepte du partage, il est prêt à donner son objet, plutôt qu'à le garder s'il n'en a plus l'utilité.